

Paris, le 11 juillet 2018



## Ce n'est pas avec l'été que vous nous aurez !

La saison d'été 2018 à Bercy s'annonce sous les auspices du rapport du Comité CAP 2022, une saison totalement « *destroy* » bien au delà des coupes antérieures déjà chiches en tissus et maillages. Ce rapport ne sera peut-être jamais rendu public mais il est bien dans la moiteur de ce début de saison. Et il est bien dans les esprits de celles et ceux qui convoquent un Comité Technique Ministériel ce 6 juillet - un comité d'attente ?!! - .

Pendant ce temps, les ministres compulsent rapport sur rapport commandités aux prestataires qu'ils leur conviennent. Ils délibèrent en cabinets étroits et s'échauffent - tels de futurs compétiteurs sur un tapis qu'ils ne nous permettent d'investir pleinement que par la lutte - dans un entre soi avant le round de lancement de leurs mesures dé-structurantes pour les administrations des MEFs, tout en espérant éviter soigneusement la flambée sociale que devraient légitimement provoquer leurs annonces.

## Un CTM pour quoi ? pour qui ?

Alors, pouvions-nous être surpris qu'il ne soit pas question lors de ce CTM de ces mesures manifestement éminentes ? Non. L'enjeu de ce CTM se réduit à l'adoption de l'arrêté sur le vote électronique, comme si – même si le recours au vote électronique est également un moyen d'essayer de dissimuler les mesures du thermomètre social - rien d'autre ne venait percuter les ministères économiques et financiers, leurs missions, leurs agent.e.s.

Pourtant, quand la publication du rapport CAP 2022 ne cesse d'être reportée, celle d'un rapport de la Cour des Comptes sur 10 ans de DGFIP n'en laisse pas moins transpirer le fond des intentions gouvernementales, là comme ailleurs... Déjà nous avons le programme « engagé » aux MEF, singulièrement à la DGFIP et à la DGDDI citées par le ministre dans sa « *communication aux cadres supérieurs de son ministère* » et dans le courrier adressé aux organisations syndicales : prélèvement à la source, suppression de la taxe d'habitation, déjà en cours de mise en œuvre ou décidé par le gouvernement et « *à l'étude* ». Peu importe que ces « *réformes fiscales majeures* » posent plus de questions sur le sens de la république et de la Démocratie qu'elles n'apportent de solutions.

Quand on nous dit que la Douane fait beaucoup de choses « *qui ne sont pas douanières* », on s'interroge. Quand on évacue le recouvrement et une partie de la fiscalité qui, pour le coup, peuvent être considérés comme des actions douanières, on s'interroge encore plus. A terme, on peut finalement se demander si ce n'est pas la structure même de cette administration qui finira par être sur la sellette.

Ainsi, également, lors de l'enquête parlementaire consécutive à l'affaire Lactalis, Bruno Lemaire a déclaré : « *la DGCCRF a trop de missions, un certain nombre de missions doivent pouvoir être effectuées différemment, je pense en particulier aux contrôles d'hygiène dans les restaurants et sur les aires de jeux pour enfants, qui sont encore de la compétence de la DGCCRF. Ma proposition serait qu'on puisse déléguer ces contrôles et les externaliser* ».

## **Pas question de soumettre les questions qui fâchent !**

Exit le service public. Faisons confiance à l'Entreprise y compris pour s'auto-contrôler ! Macronnades !

Ces propos confirment une seule chose : il est clair que le dogmatisme est aujourd'hui du côté du gouvernement. Il a une vision déconnectée des réalités sociales de celles et ceux, la majorité des citoyen.ne.s, qui ne demandent ni moins de service public ni un service public tout numérisé qui ne leur parle pas, mais tout le contraire !

Egalement, concernant celles et ceux qui font vivre les services publics de ce cœur d'État que serait censé pourtant être Bercy, en matière d'action sociale, à l'heure où celle-ci aurait d'autant plus de sens qu'elle est visée par une volonté de restructuration tous azimuts et à la concentration. Il s'agit d'« optimiser » les moyens avec, pour le secrétariat général « *une pression très forte sur la rationalisation de ceux ci* ».

Pas plus de prise en compte en tant qu'État régulateur, propriétaire et employeur, des conséquences de l'utilisation de l'amiante sur le Tripode de Nantes. Ah la contrainte budgétaire !

## **La transparence, gage d'efficacité pour la collectivité !**

Les fédérations des finances ont demandé aux ministres qu'ils annoncent leur feuille de route pour Bercy. Le résultat, nous le connaissons. C'est, consigne élyséenne n'en doutons pas, « *silence radio* » ! Pas de contradiction, pas de débat avec les personnels et leurs représentant.e.s qui maîtrisent les missions ! Qui a peur ?

Pour toutes ces raisons, **Solidaires Finances** et **la CGT Finances** ont décidé de ne pas participer à ce CTM pour ne pas cautionner ce qui n'est qu'un leurre cachant les véritables enjeux pour nos administrations.

Il y a des modes que nous voudrions bien voir passer rapidement, tant elles ressemblent à des uniformes et habits d'austérité pour des services publics, cette richesse qui nous est commune, qui est la nôtre !

**Nous sommes prêts à discuter d'un véritable bilan de nos missions de services publics, y compris avec les usager.e.s et administré.e.s qui ne sont pas que des êtres virtuels et statistiques ! Ce n'est manifestement pas le cas des ministres des MEFs ni du gouvernement !**

**Collectivement, toujours nous pouvons et toujours nous pourrons !**

**Voudrait-on nous faire taire ?**

**Le service public et ses agent-e-s valent mieux que le mutisme derrière lequel se cache de pseudo sachants !**

**Sachons le rappeler ! Soyons fiers de ce que nous sommes et de ce portons au nom de l'intérêt collectif et général !**